

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON
DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS

Séance du Conseil Municipal
du 11 Avril 2024

Délibération N° : 20240411-01

OBJET : VOTE DES BUDGETS 2024 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 du mois d'avril le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 04/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT – Joël GAUCHE – Nicolas TENOUX – LACROIX Charles – Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES – Florian BOURCIER – Alexandre RENIE – Philippe BOULET – Dominique LEPAS -

NOMBRE DE VOTANTS : 11

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BOULET.

Monsieur le Maire présente et propose les budgets primitifs 2024 et demande l'approbation du Conseil Municipal par chapitres pour les sections de fonctionnement et par opérations pour les sections d'investissement :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	1 832 827.19 €	1 882 078.33 €
Budget du Camping d'Abriès	62 025.38 €	97 763.89 €
Budget de le Régie de transports	142.03 €	0.00 €
Total consolidé	1 894 994.60 €	1 979 842.22 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 10 voix pour et 1 abstention,

ARRPOUVE les budgets primitifs de l'exercice 2024 proposés ci-dessous, par chapitres pour les sections de fonctionnement et par opérations pour les sections d'investissement.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.